

La descente à la demande à partir de 22h pour nos clients sur 255 lignes



Qu'est-ce que la descente à la demande ?

Ce nouveau service, déployé à la demande d'IDFM, a pour objectif **d'atténuer** le sentiment d'insécurité dans les transports et de **rapprocher** le client au plus près de sa destination.

Pour cela, le client a l'opportunité, à partir de 22h, de demander au machiniste de **s'arrêter entre 2 arrêts**.

Le machiniste est le seul maître à bord, il évalue le meilleur endroit pour permettre au client de descendre **en toute sécurité**.

Quels sont les critères ?

- + La présence d'un éclairage public
- + Une **vue dégagée**
- + Une zone adaptée aux piétons
- + Un **emplacement de dépose sans stationnement de véhicule**

Quel est le mode opératoire ?

- 1 Le client doit demander au machiniste de descendre **au moins un arrêt** avant sa destination
- 2 Si le machiniste estime que la descente entre les 2 arrêts est faisable, il propose alors le meilleur endroit pour permettre au client de descendre **en toute sécurité**
- 3 Pour sa sécurité, la descente entre deux arrêts s'effectue **uniquement par la porte avant**

